



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Politiques de santé publique

Repères & Perspectives
stratégiques

Direction générale de la Santé



Édito

Depuis sa création, il y a 70 ans, la DGS n'a cessé d'adapter son action à l'évolution des enjeux de santé publique, des connaissances scientifiques et des attentes de la société, du vieillissement de la population au changement climatique, en passant par la transition numérique.

Face à ces transformations, les politiques de prévention visent à agir sur les principaux déterminants de la santé physique et mentale. Ceux-ci recouvrent l'ensemble des dimensions de la vie quotidienne et des parcours de vie : environnements, milieux de vie, comportements, vulnérabilités innées ou acquises. Ils rappellent que la santé ne relève pas du seul système de santé, mais d'une approche globale, collective et interministérielle.

Pour prendre en compte la **diversité des déterminants de santé et leur nature intrinsèquement interministérielle**, les politiques de prévention se sont progressivement structurées autour de stratégies, plans et feuilles de route. Cette richesse constitue une force, en ce qu'elle traduit l'ampleur de la mobilisation publique. Mais elle peut aussi rendre l'action publique moins lisible, tant pour le grand public que pour les acteurs chargés de la concevoir, de la relayer ou de la mettre en œuvre, à l'échelle nationale comme territoriale (institutions, collectivités, associations, professionnels...).

C'est pourquoi la DGS engage un travail de **clarification de la planification en santé publique** afin de rendre les politiques publiques plus lisibles et plus accessibles. Cette exigence de clarté est essentielle, car la compréhension d'une politique publique conditionne directement son appropriation par les acteurs, la qualité de son déploiement sur le terrain et la pertinence de son évaluation.

Au-delà de cet objectif de lisibilité, je souhaite réaffirmer les principes qui guideront notre action dans les prochaines années.

Le premier est celui de l'équité. Si la politique de prévention doit bénéficier à toutes et tous, elle doit porter une attention particulière aux publics et territoires les plus exposés.

Le second est celui d'une action fondée sur les preuves. Nous souhaitons renforcer notre capacité à identifier les interventions les plus pertinentes, à en mesurer les effets et à ajuster nos actions en conséquence. Cela suppose de s'appuyer encore davantage sur les interventions probantes et de renforcer notre pilotage par la donnée. L'enjeu est ainsi d'orienter les ressources humaines et financières vers les actions les plus utiles et les plus adaptées aux besoins, afin de garantir la soutenabilité de notre modèle social.

J'espère que ce document constituera un **repère utile** pour l'ensemble des acteurs engagés au service de la prévention et de la santé publique.

Professeur Didier Lepelletier,
Directeur général de la Santé

On compte aujourd'hui **65 documents nationaux de planification en santé publique** qui arrivent, pour la plupart, à échéance d'ici 2030.

L'enfance concentre 7 documents de planification d'approche populationnelle, car c'est LA priorité en prévention

Les plans de santé publique sont fréquemment co-pilotés par le Ministère chargé de la Santé et un autre ministère partenaire, afin de permettre de partager pleinement les priorités et faciliter le déploiement opérationnel des actions.

Actuellement ils sont ainsi **pilotés ou copilotés** par :

- **9 ministères** : Santé (DGS, DGOS, DGCS), Transition écologique, Agriculture, Éducation nationale, Travail, Intérieur, Outre-mer, Sports, Justice
- **3 structures interministérielles** : la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives, la Délégation interministérielle à la stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement, la Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté

La **quinzaine de plans structurés par pathologie** comportent systématiquement un volet consacré à la prévention primaire, en complément de volets relatifs au dépistage ou au repérage précoce, à la prise en charge sanitaire, à l'amélioration des conditions de vie des patients et au développement de la recherche.

Pourquoi créer un plan de santé publique ?

Permettre de donner un cap, de coordonner les acteurs, de sécuriser la mise en œuvre et de rendre l'action publique lisible et mesurable.

Le saviez-vous ?

Les documents de planification n'ont pas tous la même portée :

Certains ont une portée stratégique, en identifiant les besoins des populations et les défis à venir.

D'autres sont plus opérationnels et listent des actions concrètes à mettre en œuvre.

Autres plans complétant l'action publique en santé

Plan [Innovation santé 2030](#), [Numérique en santé 2023-2027](#), [Lutte contre la désinformation en santé 2026](#), [Pénuries des médicaments 2024-2027](#), [Soins d'accompagnement, soins palliatifs, douleur et fin de vie 2024-2034](#), [Greffes et dons d'organes, tissus, cellules souches hématopoïétiques, procréation, embryologie et génétique humaines 2022-2026](#), [Santé mondiale 2023-2027](#), [Dispositifs ORSAN et ORSEC](#) (ex : chaleurs extrêmes, grands brûlés, etc), ...

ORSAN : organisation de la réponse sanitaire
ORSEC : organisation de la réponse de sécurité civile

Environnements

Santé Environnement

Activité physique
Alimentation

Milieux de vie

Femmes

Personnes âgées
Personnes en situation de handicap

Publics précaires

Outre-mer

Enfance

Publics

Comportements

Addictions

Vaccination

Sommeil, écrans

Santé mentale

Santé sexuelle

Maladies cardiovasculaires et associées

Obésité

Cancers

Endométriose

Maladies neurodégénératives

Pathologies

Cartographie des Politiques Publiques

La cartographie des plans de prévention révèle une action publique structurée autour de priorités **populationnelles**, **environnementales**, **comportementales**.

Ces politiques de prévention dépassent ainsi l'approche strictement centrée sur les pathologies, conformément aux recommandations en matière de promotion de la santé portées par l'OMS. Elles partagent un socle commun : elles reconnaissent que la santé de la population dépend largement des conditions sociales, économiques et environnementales dans lesquelles les personnes naissent, vivent, travaillent et vieillissent.

ENFANCE

FdR des assises de la pédiatrie et de la santé de l'enfant | **2024-2030**

FdR des **1000 premiers jours de l'enfant** | 2025-2027

SN de **soutien à la parentalité**

FdR des **Assises de la santé scolaire** | 2025

SN de **prévention et de protection de l'enfance**

Plan de **lutte contre les violences faites aux enfants** | 2023-2027

PA pour un **usage raisonné des écrans par les jeunes et les enfants** | 2022

AUTRES APPROCHES POPULATIONNELLES

PI pour **l'égalité entre femmes et hommes** | 2023-2027

Stratégie **« Bien Vieillir »** | 2023

Engagements pris au sein du **Comité Interministériel du Handicap (CIH)**

Pacte des solidarités | 2023-2027

SN **« Agir pour les aidants »** | 2023-2027

PN pour **l'égalité des droits, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+** | 2023-2026

Plan pour la **santé des professionnels de santé** | 2026

Plan **santé Outre-mer** | 2026

MILIEUX DE VIE

FdR **santé des personnes placées sous main de justice** | 2024-2028

Démarches promotrices de santé : « Protection Judiciaire de la Jeunesse promotrice de santé », « école promotrice de santé », « campus promoteur de santé »...

Plan **Santé au Travail** n°5 | 2026-2030

SANTÉ ENVIRONNEMENT

PN Santé Environnement 4 | **2021-2026**

SN pour un « environnement favorable aux santés » | **en cours**

SN sur les **perturbateurs endocriniens** | 2019

PAI **amiante 2** | 2026-2030

PAI **PFAS** | 2024

PNA pour la **gestion du risque lié au radon** | 2020 - 2026

Stratégie **Ecophyto** | 2024-2030

PA pour une **gestion résiliente et concertée de l'eau** | 2023

Plan **chlordécone IV** | 2021-2027

FdR **améliorer la qualité de l'eau par la protection de nos captages** | 2025-2026

PA **Prévention et gestion des arboviroses transmises par les moustiques** | 2025 (non publié)

NUTRITION

SN pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC) | **2025-2030**

PN **nutrition santé** (PNNS 5) | 2025-2030

SN **Sport-Santé** (SNSS) | 2025-2030

PN pour l'**alimentation** (PNA 4) | 2026-2030

ANTIBIORÉSISTANCE

FdR interministérielle « Une seule santé »
Prévention et réduction de
l'antibiorésistance | **2024-2034**

SN de **Prévention des infections et de l'antibiorésistance en santé humaine** | 2022-2025

ADDICTIONS

Stratégie interministérielle de mobilisation contre les conduites addictives | **2023-2027**

PN de **lutte contre le tabac** (PNLT) | 2023-2027

Plan visant à **réduire la prévalence et les risques liés à l'usage nocif d'alcool** | en cours

SANTÉ SEXUELLE

SN de santé sexuelle | **2017-2030**

FdR **santé sexuelle** | 2026-2030

SANTÉ MENTALE, SOMMEIL, ÉCRANS

FdR nationale santé mentale & psychiatrie | **2018**

Plan psychiatrie "**Repérer, soigner, reconstruire**" | 2025

SN de **prévention du suicide** | 2023

SN multisectorielle de **développement des compétences psychosociales** | 2022-2037

FdR pour la **promotion d'un sommeil de qualité** | 2025-2026

VACCINATION

Stratégie **vaccination et immunisation** | 2025-2030

CANCERS

SD lutte contre les cancers | **2021-2030**

FdR n°2 de la **stratégie décennale** | 2026-2030

FdR **dépistages organisés des cancers** | 2024-2028

AUTRES PATHOLOGIES

FdR **santé orale** | en cours

FdR pour la **santé cardiovasculaire** | en cours

SN de **lutte contre l'endométriose** | 2022

Plan de **lutte contre la tuberculose** | 2025-2029

SN **troubles du neurodéveloppement** | 2023-2027

PN **maladies rares** | 2025-2030

SN **Maladies neurodégénératives** | 2025-2030

FdR **obésité** | 2026-2030

Ces différentes approches ne sont pas hermétiques. Elles sont complémentaires et peuvent conduire à la mise en œuvre d'actions convergentes (ex: lutte contre les addictions sur le lieu de travail).

Elles nécessitent également une déclinaison en régions, notamment via les plans régionaux de santé, mais aussi les actions portées par les collectivités territoriales, les associations, l'éducation nationale, les entreprises...

GLOSSAIRE

FdR Feuille de Route

PA Plan d'Action

PAI Plan d'Action Interministériel

PI Plan Interministériel

PN Plan National

PNA Plan National d'Action

SD Stratégie Décennale

SN Stratégie Nationale

Orientations pour une santé publique plus efficace, opérationnelle et transversale

01.

Garantir la souveraineté sanitaire de la France face aux risques émergents et aux crises majeures

- | Anticiper, préparer et répondre aux crises sanitaires infectieuses, notamment les zoonoses, les maladies vectorielles et les agents pathogènes émergents
- | Anticiper les vagues de chaleur et les épisodes caniculaires, préparer les réponses sanitaires adaptées et renforcer la résilience du système de santé face à l'intensification des risques climatiques
- | Anticiper des situations d'engagement majeur, afin d'assurer la résilience du système de santé dans des contextes de crise exceptionnelle
- | Sécuriser l'accès aux produits de santé, en intégrant les enjeux de pénuries, d'innovation, de souveraineté industrielle et d'accès précoce aux traitements

02.

Prévenir les risques environnementaux pesant sur la santé

- | Développer un système alimentaire plus vertueux, favorable à la santé humaine comme à la soutenabilité environnementale
- | Mettre en œuvre une stratégie pour un environnement favorable aux santé, en luttant notamment contre les pollutions chimiques
- | Garantir la qualité sanitaire de l'eau potable grâce à un contrôle exigeant et un accompagnement des acteurs dans la mise en œuvre d'actions préventives et correctives

03.

Refonder les politiques de prévention autour d'objectifs mesurables et de parcours lisibles

- | Partager des objectifs communs de réduction du poids des maladies chroniques, notamment l'obésité, le diabète, les maladies cardiovasculaires et les cancers
- | Donner la priorité aux actions de prévention dès le plus jeune âge, en renforçant les politiques ciblant l'enfance et la parentalité
- | Développer et renforcer les milieux « promoteurs de santé », en développant les partenariats et la territorialisation des politiques de prévention avec les acteurs de l'éducation, des collectivités territoriales, du travail, ainsi que des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- | Intégrer pleinement la prévention dans les parcours de santé, via la vaccination, les dépistages, Mon bilan prévention, le développement du réflexe santé mentale, la prévention des facteurs de risque de perte d'autonomie...



3 orientations stratégiques...

01.

Garantir la souveraineté
sanitaire face aux crises

02.

Prévenir les risques
environnementaux

03.

Refonder les politiques
de prévention



...qui requièrent des leviers stratégiques...

Mobilisation du numérique, des données, de l'innovation et de l'intelligence artificielle au service de la santé publique, de l'aide à la décision et du ciblage des actions de prévention.

Identification des interventions probantes

Déploiement de l'approche une seule santé pour renforcer la prévention et mieux anticiper et répondre aux risques sanitaires à l'interface entre les santés humaine, animale, végétale et des écosystèmes

Développement de la prospective

Évaluation et recherche en prévention et promotion de la santé

Formation des acteurs

Coopération internationale et européenne



...pour des publics prioritaires...

Principe

Prise en compte des besoins spécifiques des populations vulnérables

Populations

Nourissons

Enfants

Adolescents

Adultes

Personnes âgées

Focus | Publics précaires, Personnes en situation de handicap, Femmes, Victimes de violences et de discriminations

Territoires

Quartiers prioritaires de la politique de la ville

Zones rurales

Outre-mer



Feuille de route de la Direction générale de la Santé

Politiques de santé publique

Repères & Perspectives
stratégiques



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*